
DÉLIBÉRATION DE_2020_089

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf septembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à 19 heures 00, en session ordinaire à la SALLE DES FÊTES DE VILLEFRANCHE DE LONCHAT sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation : 15 septembre 2020

Présents : Cyril AMELIN, Ghislain PANTAROTTO, Sylvie CROSSOIR, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBÉGUERIES, Didier MOREAU, Hélène DONADIER, Jean-Luc FAVRETTO, Jean-Thierry LANSADE, Marie-Catherine ROHOF, Christophe MARCETEAU, Christian SCALIGER, Christian GALLOT, Annie MAIGRE, Éric REY, Jean-Louis REY, Thierry BOIDÉ, Marc GRANDY, Cyril BARDE, Dominique POINTET, Didier FOURCAUD, Jean-Pierre CHAUMARD, Magalie LEPLET, Gilles TAVERSON

Pouvoirs : Karine LEY par Christian GALLOT, Jean LAFOND-GRELLETY par Marc GRANDY, Lucette MOUTREUIL par Jean-Pierre CHAUMARD

Secrétaire : Gilles TAVERSON

Membres en exercice : 32 Présents : 24 Votants : 27 Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 27

OBJET : ADHÉSION 2020 AUX MISSIONS LOCALE BERGERAC ET RIBÉrac

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire la participation financière annuelle au fonctionnement des Missions Locales de Bergerac et Ribérac.

Il précise que le montant pour 2020 reste fixé à 1 € par habitant, que ces dépenses de fonctionnement ont été prévues au BP 2020 et qu'il convient de délibérer pour valider les adhésions comme suit :

- Mission Locale du Bergeracois pour les communes de Bonneville et Saint Avit de Fumadières, Fougueyrolles, Lamothe-Montravel, Montazeau, Montcaret, Nastringues, Saint Antoine de Breuilh, Saint Seurin de Prats, Saint Vivien et Vélines : 7 861 € ;
- Mission Locale du Ribéracois pour les communes de Carsac de Gurson, Minzac, Montpeyroux, Saint Géraud de Corps, Saint Martin de Gurson, Saint Méard de Gurçon, Saint Rémy sur Lidoire et Villefranche de Lonchat : 4 301 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, autorise le Président à l'unanimité, à effectuer les démarches nécessaires et à signer tous documents nécessaires à ces opérations.

Le Président
Thierry BOIDÉ